

# ROSEAU COMMUN

*[Phragmites australis]*

## ROSEAU COMMUN

*[Phragmites australis]*

Plante herbacée vivace. Tiges érigées, taille 3-5 m, creuses et non ramifiées. Le roseau commun se propage d'une part par des rhizomes très denses qui pénètrent jusqu'à 85 cm dans le sol, d'autre part par des stolons pouvant courir dans toutes les directions sur plus de 10 m en une seule saison de croissance et finalement, par graines. Grâce à ses rhizomes, ses stolons et ses graines, un clone peut presque doubler sa superficie (46 %) si les conditions de croissance lui sont optimales. Les feuilles sont vertes, alternes et relativement larges. Les inflorescences, en panicules (plumeaux), sont volumineuses (15-40 cm). Elles peuvent être jaune-vert, beiges, brunes ou pourpre-foncé. Le roseau colonise surtout les milieux ouverts, les milieux humides d'eau douce et d'eau saumâtre riches en éléments nutritifs. On le retrouve dans les fossés et les talus des routes, les marais artificiels et naturels et les habitats perturbés par les activités humaines.

## IMPACTS

Diminue la diversité végétale et d'invertébrés. À long terme, une colonie bien implantée dans un milieu humide peut contribuer à son assèchement.





## LUTTE

La lutte au roseau commun est complexe et ardue puisqu'un simple fragment de tiges, de rhizomes ou d'une graine est suffisant pour permettre au roseau de se rétablir après une perturbation. Comme c'est le cas pour une grande partie des plantes à rhizomes, la fauche des tiges à elle seule ne permet pas d'éradiquer une colonie. Cette action peut, au contraire, avoir l'effet de densifier la colonie. Lorsque les moyens financiers et techniques le permettent, l'enfouissement de la terre contaminée et des tiges sous au moins 1 m de sol sain (tout dépendant du type de sol, un sol argileux est idéal, un sol sablonneux demandera une fosse plus profonde puisque celui-ci est plus perméable) peut s'avérer efficace. La technique du bâchage peut également être utilisée et permet d'atteindre de bons résultats. Le bâchage nécessite une fauche des plants de roseau commun préalable à l'installation de bâches de géotextile opaques et résistantes. Ces bâches doivent recouvrir l'ensemble de la colonie ainsi qu'une bande tampon de 2 m supplémentaires autour de la colonie. Dans les cas où plus d'une bâche est nécessaire, celles-ci doivent se chevaucher largement afin de limiter l'entrée de lumière et empêcher l'émergence de tiges à la jonction des bâches. Les bâches doivent être maintenues en place par des roches, des sacs de terre ou des briques pendant une période minimale de deux saisons de croissance. Un suivi régulier est nécessaire pour intervenir rapidement lorsqu'une faille apparaît sur la bâche ou pour éliminer dans les plus brefs délais une tige en émergence en bordure des installations. Une combinaison des méthodes d'excavation avec enfouissement sur place et de bâchage est idéale pour l'obtention de meilleurs résultats. Après le retrait des toiles, la plantation d'espèces végétales à croissance rapide est nécessaire pour éviter un retour du roseau. Un suivi régulier les années suivant les interventions d'éradication est aussi essentiel pour s'assurer de la pérennité des actions de contrôle. Si la colonie est de très petite superficie (moins de 1 m<sup>2</sup>), il est possible de retirer manuellement et de manière continue, les plants présents. Cette technique à coût pratiquement nul, demande rigueur et constance et doit s'échelonner sur plusieurs années. Elle permet d'assurer un contrôle minimal de la propagation.

## CONCLUSION

- **Évitez** de le semer, de le planter, de le multiplier ou de le transporter;
- **Apprenez** à le reconnaître;
- **Signalez** sa présence à l'aide de l'outil Sentinelle;
- **Ensemencez ou plantez** des espèces végétales compétitives qui recouvriront rapidement le sol et qui feront de l'ombrage;
- **Évitez** de disperser les fragments de tiges, de rhizomes et les graines lors du déplacement de machinerie souillée et du transport de terre. Évitez d'ailleurs d'utiliser cette terre;
- **Brûlez** si possible, ou jetez les résidus de roseau commun aux ordures. Ne les laissez pas dans la nature et ne les déposez pas dans le compost domestique.



Si vous avez des questions sur les méthodes d'éradication du roseau commun et avez besoin de conseils sur la technique à employer ou si vous observez un nouveau plant de roseau commun près de chez vous, n'hésitez pas à communiquer avec le Comité ZIP des Îles qui a éradiqué l'espèce sur le territoire et assure le suivi des sites éradiqués.